MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION

Liberté
Égalité
Fraternité

Secrétariat général **Délégation à la mobilité et aux carrières** **78, rue de Varenne** **75349 PARIS 07 SP** **0149554955**	**Instruction technique** **SG/DMC/2021-749** **08/10/2021**

Date de mise en application : 08/10/2021
Diffusion : Tout public

Date limite de mise en œuvre : 08/11/2021
Cette instruction n'abroge aucune instruction.
Cette instruction ne modifie aucune instruction.
Nombre d'annexes : 1

Objet : Vacance des postes de DDI et DDI adjoints : DDETSPP de la Lozère, DDTM adjoint de l'Hérault.

Destinataires d'exécution
DRAAF DAAF DDT(M) DD(CS)PP DDE(TS)PP

Résumé :

Au Journal Officiel paraissent périodiquement les appels à candidatures pour les postes de directeurs et directeurs adjoints (DDI et DDI adjoints). Afin de consolider la connaissance de cette information, il a été décidé que BO AGRI en soit un relais complémentaire.

Sont parus :

En DDT(M)

- *Le poste de directeur départemental interministériel adjoint (DDT de l'Hérault) Journal officiel du 08/10/2021 (Texte n° 132)*

En DD(ETS)PP

- *Le poste de directeur départemental interministériel (DDETSPP de la Lozère) Journal officiel du 08/10/2021 (Texte n° 133)*

Pour connaître le délai et l'échéance de dépôt des candidatures, le descriptif du poste, la forme et le contenu du dossier de candidature ainsi que les différents contacts à prendre, se reporter au texte du Journal Officiel concerné cité ci-dessus.

La déléguée à la mobilité et aux carrières

Claudine LEBON